

# P.L.U.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Département de l'Essonne

Commune de  
**FORGES-LES-BAINS**

Mairie  
Rue du Docteur Babin  
91470 FORGES-LES-BAINS  
tel : 01 84 91 03 29  
fax : 01 84 91 01 25



### 5.3 Plan de zonage Hameaux



Document approuvé  
en Conseil Municipal  
le 20 décembre 2018

Modification  
n°1 approuvée par  
délibération du  
conseil municipal  
en date du 6 juillet  
2022

### Légende

- Contours de zones
- Secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Élément de patrimoine remarquable au titre de l'article L151.19
- Élément de patrimoine intéressant au titre de l'article L151.19
- Élément de patrimoine repéré au titre de l'article L151.19
- Élément de patrimoine repéré au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme (Haies bocagères)
- \* Élément de patrimoine repéré au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme (Châteaux)
- Coeur d'îlot et fond de parcelle à préserver au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine paysager à protéger au titre de l'article L151.23 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classés
- Marge de protection des abords des cours d'eau (10 mètres de part et d'autre)
- Protection des murs remarquables protégés identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'Urbanisme
- Lisière des massifs boisés de plus de 100 ha (50m)
- Zone humide avérée
- Emplacement réservé

#### Les zones urbaines

- UAa : Centre ancien du bourg
- UAh : Centre anciens des hameaux
- UAc : Secteur d'habitations collectives
- UBa : Secteurs d'habitat pavillonnaire dense
- UBb : Secteur d'habitat pavillonnaire moyennement dense
- UBc : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense
- UBd : Secteur de l'opération "Pré aux Chevaux"
- UBh1 : Secteur d'habitat pavillonnaire moyennement dense des hameaux
- UBh2 : Secteur d'habitat pavillonnaire diffus des hameaux
- UI : Secteur d'activités économiques
- UL : Secteur d'équipement d'intérêt collectif

#### Les zones à urbaniser

- 1AU : Zone à urbaniser à vocation économique à court ou moyen terme
- 2AU : Zone à urbaniser à vocation économique à long terme

#### Les zones agricoles et naturelles

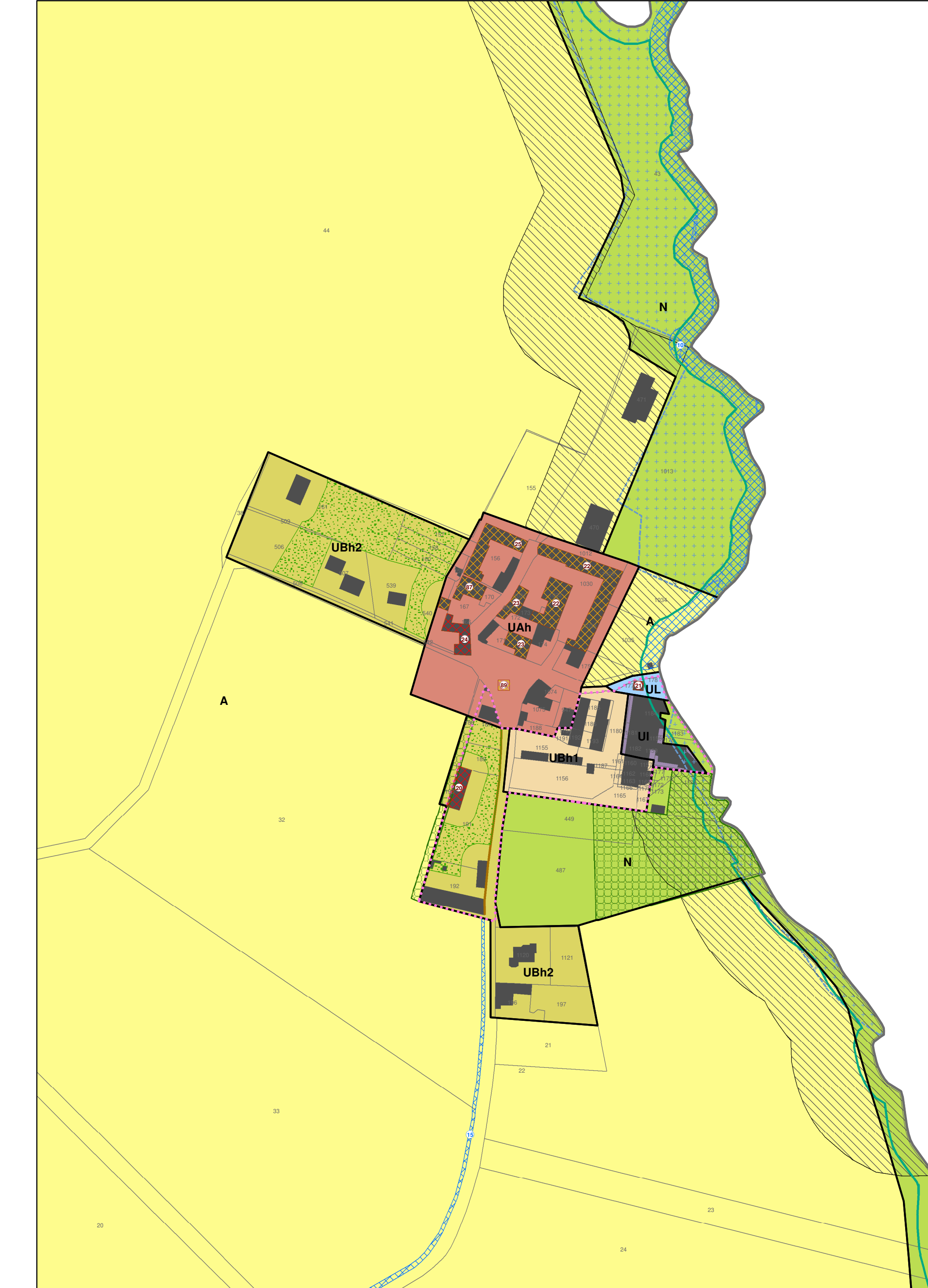
- A : Espaces agricoles
- N et N\* : Espaces naturels et forestiers
- Ng : Espaces naturels et de loisirs liés au golf
- Ni : Espaces naturels liés à l'activité d'hébergement touristique et de loisir
- Np : Espaces naturels liés à l'ancienne carrière

N° de référence	Destination	Superficie	Zonage	Bénéficiaire
1	Amenagement d'une liaison douce	Env. 1400 m²	N et UL	Commune
2	Amenagement d'une liaison douce	Env. 6230 m²	A	Commune
3	Ouvrage hydraulique + aménagement de cours de village et circulations douces	Env. 2225 m²	N	Commune
4	Amenagement d'espaces publics (Charbonnet)	Env. 215 m²	UAh	Commune
5	Amenagement d'un boulevard et de stationnement	Env. 2130 m²	UL	Commune
6	Amenagement pour gestion alternative et naturelle des eaux de ruissellement	Env. 4215 m²	A	Commune
7	Accès réseau d'assainissement	Env. 675 m²	N et ULB	Commune
8	Accès réseau d'assainissement	Env. 585,7 m²	ULB	Commune
9	Amenagement hydraulique de liaisons douces et espaces verts	Env. 2000 m²	UBc	Commune
10	Amenagement de liaisons douces	Env. 17825 m²	N	Commune
11	Amenagement de liaisons douces et de stationnement	Env. 5965 m²	A et ULB	Commune
12	Équipements publics - cité-jardin	Env. 800 m²	UL	Commune
13.1	Équipements publics - centres	Env. 6220 m²	UL	Commune
13.1.1	Amenagement de liaisons douces	Env. 2140 m²	A	Commune
15	Amenagement de liaisons douces publiques de déviation de graviers agricoles	Env. 6015 m²	A	Commune
17	Amenagement de liaisons douces pour la sécurisation des circulations piétonnes	Env. 450 m²	ULB	Commune
18.14	Amenagement de stationnements pour automobiles	Env. 200 m²	UBh2	Commune
19.15	Amenagement de voirie	Env. 680 m²	A	Commune
19	Amenagement pour la circulation d'engins agricoles et stationnement	Env. 238 m²	UBh1	Commune
20	Amenagement de liaison douce	Env. 570 m²	ULB	Commune
20	Amenagement d'un accès pour le restaurant scolaire	Env. 4800 m²	N et UL	Commune

Malassis



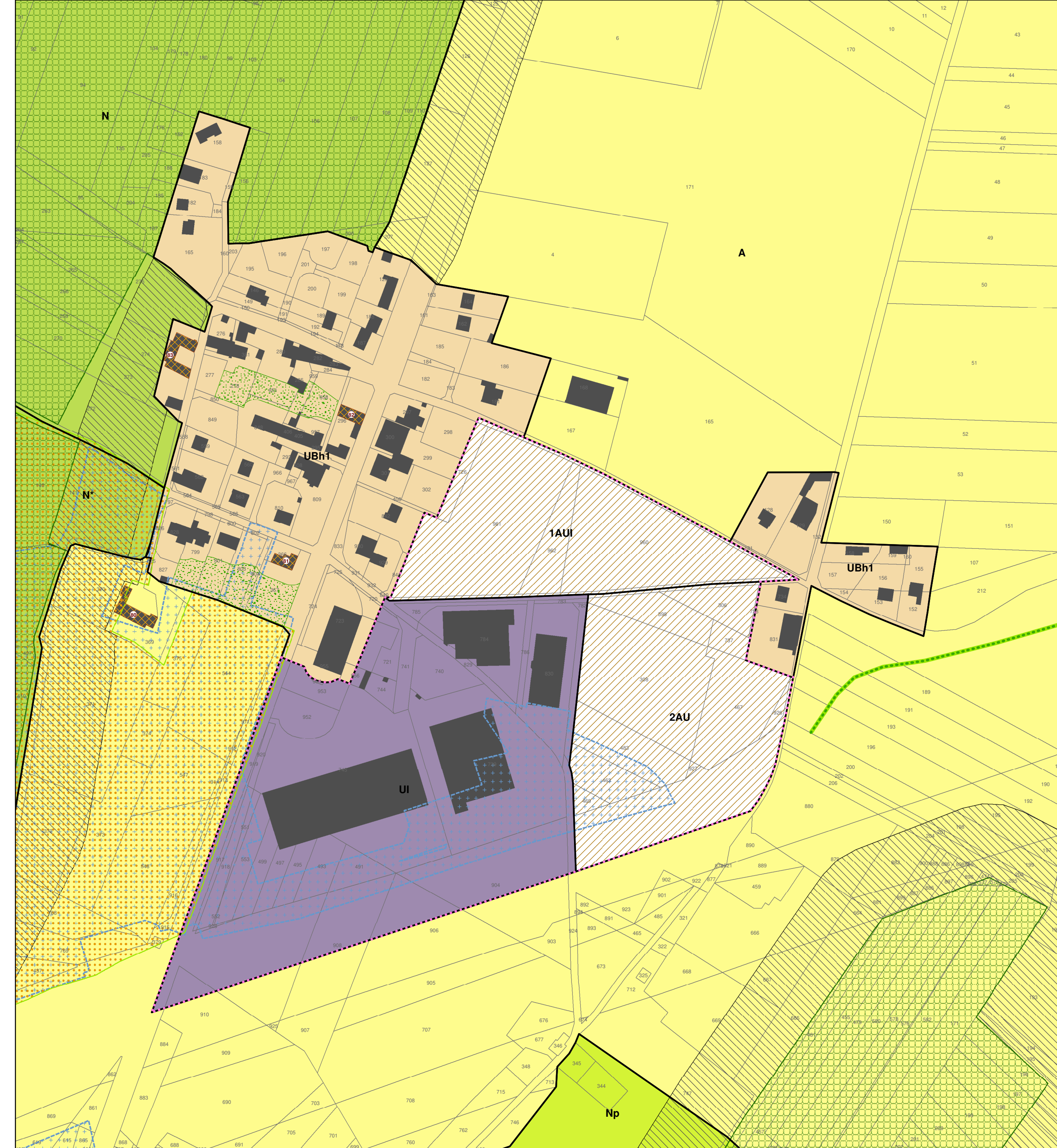
Ardillières



Alouetterie



Bajolet



Le Bois d'Ardeau

